

**ASSOCIATION
A ROCHA SUISSE
ESSERT - PITTET**

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
AU 31 DECEMBRE 2020**

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION A ROCHA SUISSE**


En notre qualité d'organe de révision et conformément à l'article 27 des statuts de votre association, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de l'association A Rocha Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision. Les chiffres de l'année précédente ont été vérifiés par un autre réviseur.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au comité national et au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

PROGRESSIA
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ET DE GESTION SA


Vincent Jacquat
Expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé ASR
(Agrément 103225)
Réviseur responsable


Cédric Monney
Fondé de pouvoir

Fribourg, le 16 février 2021

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe)

A Rocha Suisse – Comptes 2020

Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

1 Actifs	Annexe	2020	2019
Actifs circulants			
10 Liquidités	3.1	50 692.57	56 500.28
11 Débiteurs		0.00	0.00
12 Cpt courant charges sociales		-0.01	0.00
13 Titres		0.00	0.00
14 Stocks		0.00	0.00
15 Actifs transitoires	3.2	3 478.10	0.00
TOTAL Actifs circulants		54 170.66	56 500.28
Actifs immobilisés			
16 Immobilisation financière		0.00	0.00
17 Immobilisation matérielle		0.00	0.00
18 Immobilisation immatérielle		0.00	0.00
TOTAL Actifs immobilisés		0.00	0.00
Total des actifs		54 170.66	56 500.28
<hr/>			
2 Passifs		2020	2019
Engagements à court terme			
21 Créanciers		0.00	2 371.70
22 Dettes charges soc	3.3	1 230.15	19 677.38
23 Passifs transitoires	3.4	2 055.95	-361.05
TOTAL Engagements à court terme		3 286.10	21 688.03
Engagements à long terme			
24 Dettes à long terme		0.00	0.00
25 Autres provisions		0.00	500.00
TOTAL Engagements à long terme		0.00	500.00
Capital des fonds (fonds affectés)			
260 Fonds affectés autres		653.00	-490.50
261 Fonds affectés ARI opérations		-0.44	830.04
262 Fonds affectés Léopard agile		0.00	0.00
263 Fonds affectés Conservation PPS	3.5	10 000.00	0.00
264 Fonds affectés AR Pérou		743.50	643.50
265 Fonds affectés AR France	3.6	1 000.00	33 830.50
266 Fonds affectés AR Liban		100.00	100.00
267 Fonds affectés ecoéglise	3.7	2 926.74	-5 000.00
268 Fonds affectés Jardins paradis vivants	3.8	8 000.00	0.00
TOTAL Capital des fonds (fonds affectés)		23 422.78	30 404.04
Capital de l'organisation			
298 Fonds libres		3 908.21	12 690.36
299 Résultat de l'exercice		23 553.57	-8 782.15
TOTAL Capital de l'organisation		27 461.78	3 908.21
TOTAL des passifs		54 170.66	56 500.28

Compte de Résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

3 Produits	Annexe	2020	2019
Produits de fonds affectés			
Produits de fonds affectés projets			
Financement Interaction	4.1	76 921.00	30 000.00
Financement ProNatura	4.2	14 865.15	37 778.90
Financement de fondations	4.3	28 000.00	3 300.00
Financement ARI	4.4	68 990.00	102 400.00
Donateurs privés		39 660.00	31 200.00
Prestations de projets	4.5	3 000.00	0.00
Autres revenus	4.6	6 185.60	0.00
Total produits de fonds affectés projets		237 621.75	204 678.90
Produits de fonds affectés autres			
Dons à reverser à ARI ou d'autres AROs	4.7	7 850.00	4 210.00
Total produits de fonds affectés autres		7 850.00	4 210.00
Total Produits de fonds affectés		245 471.75	208 888.90
Produits de fonds libres			
Donateurs privés		52 816.30	42 099.00
Donations de fondations		9 000.00	60.00
Cotisations membres		5 370.00	5 290.00
Revenus prestations	4.8	1 000.00	2 400.00
Autres revenus	4.9	1 226.00	1 914.00
Total des produits de fonds libres		69 412.30	51 763.00
Total des produits		314 884.05	260 651.90
4 Charges			
Charges de projets affectées			
ARI opérations		-98 496.16	-96 928.40
Lézard agile		-14 935.50	-23 223.50
Conservation PPS		-33 899.84	-19 508.20
AR Pérou		-36 500.00	-34 050.00
AR France		-49 730.50	-2 636.00
AR Liban		0.00	-7 600.00
Eco Church		-44 194.26	-6 656.50
TOTAL charges de projet affectées		-277 756.27	-190 602.60
Charges de fonds affectés autres			
Dons à reverser à ARI ou d'autres AROs	4.7	-6 706.50	-5 875.00
TOTAL charges de fonds affectés autres		-6 706.50	-5 875.00
Charges de projets non affectées			
Autres charges de projet en Suisse	4.10	-2 239.38	-1 106.35
TOTAL charges de projet non affectées		-2 239.38	-1 106.35
Charges administratives			
Charges de personnel	4.11	-28 446.02	-28 422.80
Charges de locaux		0.00	0.00
Charges administratives	4.12	-2 391.80	-2 001.15
Frais de déplacement		-312.00	250.00
Charges communication		-4 021.86	-10 285.50
Autres charges	4.13	-3 108.50	-1 000.00
TOTAL charges administratives		-38 280.18	-41 459.45
Total des charges		-324 982.34	-239 043.40
Résultat d'exploitation		-10 098.29	21 608.50

Charges financières	-191.45	-243.25
Résultat avant variation des fonds affectés	-10 289.74	21 365.25
Allocations aux fonds affectés projets	-237 621.75	-204 678.90
Allocations aux fonds affectés autres	-7 850.00	-4 210.00
Utilisation des fonds affectés projets	277 756.27	190 602.60
Utilisation des fonds affectés autres	6 706.50	5 875.00
Utilisation des fonds affectés frais gestion	3 469.92	2 338.60
Utilisation des fonds libres pour projets	-8 617.64	-20 074.70
Résultat de l'exercice	23 553.57	-8 782.15

Tableau de variation du capital

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

	Situation 01.01.2020	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2020
Fonds affectés pour projets						
Projet P1 ARI opérations	830.04	99 635.60	-98 496.16	-1 969.92	0.00	-0.44
Projet P2 Lézard agile	0.00	14 865.15	-14 935.50	0.00	70.35	0.00
Projet P3 Conservation PPS	0.00	13 000.00	-23 899.84	0.00	20 899.84	10 000.00
Projet P4 AR Pérou	643.50	38 100.00	-36 500.00	-1 500.00	0.00	743.50
Projet P5 AR France	33 830.50	16 900.00	-49 730.50	0.00	0.00	1 000.00
Projet P6 AR Liban	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
Projet P7 écoéglise	-5 000.00	47 121.00	-39 194.26	0.00	0.00	2 926.74
Projet P8 Jardins paradis vivants	0.00	8 000.00	0.00	0.00	0.00	8 000.00
Total fonds affectés projets	30 404.04	237 621.75	-262 756.27	-3 469.92	20 970.19	22 769.78
Fonds affectés autres						
Dons à reverser à ARI	-699.00	1 100.00	-1 022.00	0.00	0.00	-621.00
Dons à reverser à CS	183.60	200.00	-114.50	0.00	0.00	269.10
Dons à reverser ARNOs	24.90	6 550.00	-5 570.00	0.00	0.00	1 004.90
Total fonds affectés autres	-490.50	7 850.00	-6 706.50	0.00	0.00	653.00
Fonds libres						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	3 908.21	72 882.22	-40 711.01	0.00	-8 617.64	27 461.78
Total fonds libres	3 908.21	72 882.22	-40 711.01	0.00	-8 617.64	27 461.78

Annexes aux états financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

A Rocha Suisse

1 Présentation

A Rocha Suisse est une ONG pour la conservation de la nature, sans but lucratif, fondée en 2007 et constituée sous la forme d'une association selon les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

A Rocha Suisse est active en Suisse et à l'étranger, dans des projets de conservation de la nature qui ont pour finalité tout autant la préservation de la nature que l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

A Rocha Suisse remplit sa mission à l'aide de partenaires de terrains, indépendants.

A Rocha Suisse mène actuellement six projets

Projet P2 – Conservation du lézard agile (Suisse)

Projet P3 – Conservation des prairies sèches (Suisse)

Projet P4 – Conservation des forêts sèches du Pérou

Projet P5 – Soutien au Centre des Courmettes (France)

Projet P6 – Parc péri-urbain pour éducation environnementale (Liban)

Projet P7 – label ecoéglise (Suisse)

De plus, A Rocha Suisse mène diverses activités éducatives en Suisse.

2 Principes comptables

a Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers d'A Rocha Suisse ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC21).

b Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent uniquement les comptes de l'association de droit suisse. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires de terrain, qui sont indépendants d'A Rocha Suisse.

c Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par A Rocha Suisse figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par l'association dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

d Reconnaissance du revenu

Tous les revenus, qu'ils soient des dons privés ou des recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds, sont reconnus dans le compte de résultats lorsqu'ils sont encaissés (principe de la délimitation périodique).

e Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations génératrices de charge surviennent. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire de terrain.

f Parties liées

Les partenaires de terrain d'A Rocha Suisse sont considérés comme des parties liées.

g Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3 Bilan

3.1 Liquidités

Elles consistent uniquement en notre compte de chèques postaux.

3.2 Actifs transitoires

Constitués de charges sociales payées en avance (factures pour l'année suivante mais payées durant cet exercice).

3.3 Dettes charges sociales

Ce compte comptabilise les versements de charges sociales en retard. Il a fortement diminué entre 2019 et 2020 pour deux raisons : 1/ deux importantes factures AVS de fin 2019 ont été payées début 2020, la somme avait été provisionnée dans le bilan 2019. 2/ une provision pour le paiement des cotisations d'allocations familiales a été abandonnée. Cette provision avait été accumulée entre 2013 et 2019, par précaution, or il s'est avéré que durant ces années A Rocha n'était finalement pas assujetti à ces cotisations par la caisse AVS.

3.4 Passifs transitoires

Constitué de cotisations de membres payées en avance et d'un montant à verser à une autre ONG.

3.5 Fonds affectés Conservation PPS

Un soutien d'une fondation de CHF 10'000 a été reçu fin 2020 pour 2021.

3.6 Fonds affectés A Rocha France

Une somme importante accumulée sur deux ans, collectée par des donateurs suisses pour le soutien d'A Rocha France, avait été conservée en Suisse sur demande d'A Rocha France. En 2020, cette somme a été transférée à A Rocha France.

3.7 Fonds affectés ecoéglise

En début d'année, une somme de CHF 5'000 dépensée en 2019 a été reçue, et le résultat excédentaire de ce projet a permis d'accumuler le montant final.

3.8 Fonds affectés Jardins paradis vivant

Un soutien d'une fondation de CHF 8'000 a été reçu fin 2020 pour 2021.

4 Compte de résultats

4.1 Le financement d'Interaction est attribué au projet A Rocha Pérou (CHF 30'000) et à ecoéglise (CHF 41'921).

4.2 Le financement de ProNatura est pour le projet P2 Léopard agile.

4.3 Financement de trois fondations pour projets P3, P5, P8.

4.4 Le financement de la part d'A Rocha International est intégralement attribué à P1.

4.5

Ce sont des prestations effectuées dans le cadre de projets et payées par les bénéficiaires (contre-partie).

4.6 Ce revenu provient de l'assurance perte de gains suite à un arrêt maladie d'un salarié en 2019.

4.7

Ces dons sont collectés durant l'année et sont reversés en fin d'année, voire charge correspondante.

4.8 Les revenus de prestations incluent des défraitements d'activités organisées à la demande de tiers.

4.9 Les autres revenus indiquent toutes les rentrées d'argent des activités générales de l'association organisées en Suisse qui n'ont pas fait l'objet d'une comptabilité séparée. Ces revenus ne sont pas des bénéfices, dans le sens où les dépenses liées à ces événements ne sont pas retranchées.

4.10 Les autres charges de projet en Suisse indiquent les charges des activités générales de l'association organisées en Suisse.

4.11 Les charges de personnel comprennent tous les salaires hors projet, en particulier la direction et l'administration.

4.12 Les charges administratives sont principalement constituées de cotisations à d'autres organisations, telles que l'IUCN, l'Alliance Climatique, Interaction, etc.

4.13 Les autres charges comprennent les cotisations pour A Rocha International.

5 Autres informations

5.1 A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

5.2 Entre la date de bouclage et l'approbation des comptes annuels par le Comité national, il n'y a pas eu d'événement significatif pouvant affecter la validité des comptes annuels et/ou devant être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

6 Variation des fonds

P1 Les fonds alloués représentent l'argent avancé par ARI pour le salaire de la directrice des opérations.

P2 Les dépenses du projet lézard agile ont été financées par ProNatura. Ce projet se termine fin 2020.

P3 Ce projet a eu un financement déficitaire qui a nécessité un transfert important depuis les fonds libres de l'association.

P5 L'argent accumulé sur 2 ans a été reversé en 2020.

P7 Ce projet avait une dépense sur 2019 de CHF 5'000 provisionnée en négatif, qui a été financée en 2020.

P8 Le projet commence en 2021.

Essert-Pittet, le 16 février 2021

Ursula Peutot,
directrice



Gabrielle
Schwab-Rouge,
trésorière



Steve Tanner,
président

